

Bulletin inscription SOIRÉE "LA HALLE AUX TOILES"
Place de la Basse-Vieille-Tour • Rouen • Jeudi 3 juin • 19H30

Soirée réservée aux adhérents de l'AITF

*mention obligatoire.

Vous êtes : Madame Mademoiselle Monsieur

Prénom* : Nom* :

Fonction* : Email* :

Nom de la collectivité* :

Adresse de la collectivité :

Numéro et rue : Code postal* :

Ville* : Téléphone* : Télécopie :

50 € TTC x personnes = € TTC

NOM* et Prénom de chaque participant à la soirée :

.....
.....
.....
.....

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de la collectivité) :

Nom de votre collectivité* : Nom du responsable :

Numéro et rue* : Code postal* :

Ville* : Téléphone* : Télécopie :

**BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner IMPÉRATIVEMENT complété et signé,
accompagné du règlement, avant le 12 MAI 2010 à :**

SSTT - LENI : 94 bis, rue Marceau - 93100 MONTREUIL - Tél. : 01 49 20 45 45 - Fax : 01 49 20 45 46

par chèque uniquement à l'ordre de GROUPE MONITEUR / Assises de l'ingénierie 2010 ; à joindre à ce présent formulaire.

Relevé d'identité bancaire - GROUPE MONITEUR

17, rue d'Uzès - 75002 PARIS

SIRET : 403 080 823 00012

code APE : 5814 Z

BANQUE GUICHET N° COMPTE CLÉ

20041 01012 3742830J033 74

IBAN : FR69 2004 1010 1237 4283 0J03 374

SWIFT / BIC PSST FRPPSCE

Signature :

Le : à :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à leur traitement en écrivant à SSTT 17, rue d'Uzès - 75 108 Paris cedex 02. Par notre intermédiaire, votre société peut être amenée à recevoir d'autres propositions d'entreprises partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, merci de nous en informer par écrit.

J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux partenaires de la société organisatrice.

Conditions Générales de Ventes : l'inscription à la manifestation est définitive et irrévocable. En cas de désistement à quelque date que ce soit et pour quelque motif que ce soit, le signataire du présent bulletin d'inscription demeure redevable de l'intégralité du montant de son inscription.